

# UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRÉSIS

## Un nouveau défi pour Mohamed Ourak

**A**près deux mandats en tant que président de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (2010-2012 et 2012-2016), Mohamed Ourak quitte ses fonctions à la fin du mois de mars. Entre-temps, le 1<sup>er</sup> février dernier, il a été élu à la tête de la COMUE (Communauté d'Universités et d'Établissements) Lille - Nord de France. Un nouveau challenge pour ce docteur en ingénierie en électronique, officier de l'Ordre des Palmes Académiques et chevalier de la Légion d'Honneur.

Depuis 2010, son action en tant que président de l'UVHC a beaucoup contribué à l'aboutissement de grands projets : le Technopôle Transalley, un campus innovant dédié au transport et à la mobilité durables dont les premiers bâtiments ont vu le jour ; Railenium, un institut de recherche technologique, installé au sein du Technopôle et Arenberg Creative Mine. Concernant ce dernier, il explique qu'il s'est développé "dans la concertation avec des objectifs communs entre La Porte du Hainaut et l'Université : d'une part, la formation et d'autre part, le développement du territoire. L'existence de l'université n'a de sens que si elle rend service au milieu dans lequel elle est".

Outre ces grands projets, Mohamed Ourak a aussi eu comme but, au sein de la structure, "d'apporter une sérénité pour travailler ensemble, dans le respect et la confiance. C'est ce qu'on a fait." L'homme est aussi fier d'avoir contribué à donner une identité à l'UVHC, "une université pluridisciplinaire, avec une spécificité sur le transport et la mobilité". Une idée qu'il a "martelée" et qui, désormais, est confortée, même au niveau international. "C'est une fierté au sens collectif, de

l'équipe." Une autre des réussites au cours de ces six ans de présidence : "la création d'un véritable écosystème entre l'établissement et les territoires sur lesquels il est implanté [Valenciennes, Wallers-Arenberg, Maubeuge et Cambrai, ndlr]." Un regret ? "Les bâtiments vieillissent, certains sont de la fin des années 60, ils ont besoin d'être réhabilités. Mais nous n'avons pas eu les financements nécessaires pour le faire." Politique d'austérité oblige, pouvons-nous ajouter...

### Une autre présidence

**L**a COMUE regroupe universités et écoles d'enseignement supérieur de la région. Elle a en charge l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ex-IUFM) et la formation des doctorants. "C'est un lieu de concertation, d'échanges, de réflexion et de construction de projets stratégiques." L'offre de formation supérieure régionale va être coordonnée. Des relations transfrontalières, notamment dans l'Eurorégion (avec les universités belges par exemple) seront construites, sans oublier un volet consacré au développement durable et au rayonnement international.

Le nouveau président va aussi devoir gérer le transfert de personnel entre l'Université d'Artois (dont dépendait l'IUFM) et l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation et va travailler avec la Picardie, à court et moyen terme, dans le cadre de la nouvelle Grande Région. "Mon objectif est de construire ensemble, de faire un travail fédérateur."



### Qu'est-ce que la COMUE ?

Issue du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Université Lille - Nord de France, la COMUE Lille - Nord de France a vu le jour le 1<sup>er</sup> septembre 2015. Elle regroupe onze membres fondateurs : les six Universités régionales, l'Université catholique de Lille, l'École des Mines de Douai, le CNRS, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique et l'École centrale de Lille. S'ajoutent des membres associés tels que l'INSERM, l'Institut Pasteur, le Centre hospitalier régional universitaire... La COMUE représente au total 150 000 étudiants dans la région.

Ses objectifs sont :

- Coordonner l'offre de formation régionale, notamment celle des doctorants au travers du collège doctoral : insertion professionnelle, enseignement scientifique... ;
- Renforcer la qualité de la recherche et de l'innovation à travers des réseaux thématiques d'excellence ;
- Développer les recherches en partenariat avec d'autres structures (entreprises, autres établissements d'enseignement supérieur...) ;
- Promouvoir les pôles de compétitivité et les parcs d'activité scientifique et d'innovation dédiés ;
- Renforcer l'attractivité de nos établissements d'enseignement supérieur et de nos centres de recherche à l'international.